

COMMUNIQUE FINANCIER
INFORMATION FINANCIERE TRIMESTRIELLE AU 31 MARS 2020¹

Tremblay-en-France, le 23 avril 2020

Aéroports de Paris SA
**Un 1^{er} trimestre de l'année 2020 marqué par les premiers impacts
de la pandémie de Covid-19**

Chiffre d'affaires consolidé en baisse de 5,6 %^{2,3} à 911 millions d'euros (baisse de 15,1 % hors intégration globale de Société de Distribution Aéroportuaire et de Relay@ADP)

- ◆ **Trafic du Groupe ADP**^{4,5,6} : baisse de 10,1 %, à 44,5 millions de passagers
- ◆ **Trafic de Paris Aéroport** (Paris-Charles de Gaulle et Paris-Orly) : - 20,9 %, à 18,8 millions de passagers
- ◆ **Activités aéronautiques** (- 15,0 %) : baisse du produit des redevances aéronautiques (- 17,0 %, à 210 millions d'euros)
- ◆ **Commerces et services** (+ 19,8 %) : augmentation du montant du chiffre d'affaires des activités commerciales du fait de la consolidation par intégration globale de Société de Distribution Aéroportuaire et de Relay@ADP⁷ à compter d'avril 2019. Hors cette intégration globale, le chiffre d'affaires de ce segment serait en baisse de 16,7 %. Le chiffre d'affaires par passager⁸ des boutiques côté pistes est en hausse de 3,5 %, à 20,0 €
- ◆ **Immobilier** (+ 2,8 %) : croissance du chiffre d'affaires externe⁹ (+ 3,2 %, à 70 millions d'euros) porté par l'effet en année pleine des contrats signés en 2019
- ◆ **International et développements aéroportuaires** (- 16,8 %) : baisse des chiffres d'affaires de TAV Airports (- 21,2 %) et d'Airport International Group (-15,9 %)
- ◆ **Autres activités** (- 11,7 %) : baisse du fait de la diminution des refacturations d'études au titre du projet CDG Express

Évolution du chiffre d'affaires consolidé du 1^{er} trimestre de l'année 2020 par rapport à celui du 1^{er} trimestre 2019

(en millions d'euros - sauf indications contraires)	3M 2020	3M 2019 ⁽²⁾	2020/2019 ⁽²⁾
Chiffre d'affaires⁽¹⁾	911	966	- 5,6 %
Activités aéronautiques	376	442	- 15,0 %
Commerces et services	297	248	+ 19,8 %
dont Société de Distribution Aéroportuaire	133	N/A	N/A
dont Relay@ADP	15	N/A	N/A
Immobilier	83	80	+ 2,8 %
International et développements aéroportuaires	182	219	- 16,8 %
dont TAV Airports	118	149	- 21,2 %
dont AIG	45	53	- 15,9 %
Autres activités	35	40	- 11,7 %
Eliminations inter-segments	- 61	- 63	- 3,8 %

(1) Ces données prennent en compte la consolidation par intégration globale des comptes de Société de Distribution Aéroportuaire et de Relay@ADP depuis avril 2019

(2) Le chiffre d'affaires consolidé de 1 080 millions d'euros au 31 mars 2019 qui a été publié le 26 avril 2019 a été retraité afin de prendre en compte, conformément à la norme comptable IFRS 5, l'arrêt de l'activité de l'aéroport d'Istanbul Atatürk à partir du 6 avril 2019. Le chiffre d'affaires consolidé retraité n'intègre donc pas le chiffre d'affaires de l'aéroport d'Istanbul Atatürk au titre de 2019. Pour mémoire, le chiffre d'affaires relatif à l'aéroport d'Istanbul Atatürk s'élevait à 115 millions d'euros pour le 1^{er} trimestre 2019

Augustin de Romanet, Président-directeur général d'Aéroports de Paris SA – Groupe ADP, a déclaré :

"Ce premier trimestre a été marqué par la pandémie de Covid-19 dont l'ampleur et les effets n'ont cessé de s'amplifier. Dans ce contexte, le Groupe ADP a pris la mesure de la crise et ses priorités ont été d'assurer la sécurité de ses collaborateurs et de ses clients. Par ailleurs, le groupe a rapidement engagé un important plan d'optimisation opérationnel et financier afin de stabiliser sa situation financière mais également de tenir compte de la situation de ses clients compagnies aériennes et de ses prestataires. L'ensemble des activités du groupe ayant été fortement affecté au mois de mars, le chiffre d'affaires consolidé a baissé en moyenne de 5,6 % sur les trois premiers mois de 2020, à 911 millions d'euros. Hors intégration globale de Société de Distribution Aéroportuaire et Relay@ADP, le chiffre d'affaires est en baisse de 15,1%. Pour le 1^{er} trimestre 2020, le trafic du groupe a baissé de 10,1 %, avec un total de 44,5 millions de passagers, et celui de Paris Aéroport de 20,9%, avec 18,8 millions de passagers. Cette baisse du trafic s'est amplifiée en avril et devrait demeurer à un bas niveau en mai. Une reprise progressive est attendue à partir du mois de juin. La clé de la reprise sera de redonner confiance aux voyageurs, principalement en les réassurant sur les conditions sanitaires qui leur seront garanties tant au départ, en vol, qu'à l'arrivée. C'est un enjeu qui concerne tout le secteur aérien, qui doit ainsi s'attacher à rétablir de manière concertée un écosystème de confiance. Je tiens à saluer l'engagement et l'esprit de responsabilité des salariés du groupe dans ces moments difficiles."

¹ Ce document est établi volontairement par Aéroports de Paris. Voir la position-recommandation de l'AMF – Guide de l'information permanente et de la gestion de l'information privilégiée – DOC-2016-08

² Sauf indication contraire, les pourcentages mentionnés comparent les données sur les 3 premiers mois de l'année 2020 aux données équivalentes de l'exercice 2019

³ Le chiffre d'affaires consolidé de 1 080 millions d'euros au 31 mars 2019 qui a été publié le 26 avril 2019 a été retraité afin de prendre en compte, conformément à la norme comptable IFRS 5, l'arrêt de l'activité de l'aéroport d'Istanbul Atatürk à partir du 6 avril 2019. Le chiffre d'affaires consolidé retraité n'intègre donc pas le chiffre d'affaires de l'aéroport d'Istanbul Atatürk au titre de 2019. Pour mémoire, le chiffre d'affaires relatif à l'aéroport d'Istanbul Atatürk s'élevait à 115 millions d'euros pour le 1^{er} trimestre 2019

⁴ Trafic du groupe @100 % sans prendre en compte le trafic de l'aéroport d'Istanbul Atatürk en 2019 (se référer à la page 6 pour le détail du calcul). Pour information, en prenant en compte le trafic de l'aéroport d'Istanbul Atatürk en 2019, le trafic groupe à 100 % est en baisse de 31,2 % sur le 1^{er} trimestre

⁵ Trafic du groupe intégrant le trafic des aéroports de Delhi International Airport Limited (DIAL), Hyderabad International Airport Limited (GHIAL) et de Mactan-Cebu International Airport à compter du 1^{er} mars 2020 (sur les prises de participation actuelles et à venir dans la société GMR Airports, voir les communiqués de presse des 20 et 26 février 2020). Hors intégration des aéroports de GMR Airports à compter du 1^{er} mars 2020, la baisse du trafic groupe serait de 20,1 % sur le 1^{er} trimestre

⁶ Les données du trafic passager des aéroports gérés par TAV Airports sont prises en compte intégralement conformément aux pratiques de communication financière de TAV Airports, y compris le trafic d'Istanbul Atatürk jusqu'au 6 avril 2019

⁷ Le Groupe ADP a revu en avril 2019 ses liens avec les actionnaires des sociétés Société de Distribution Aéroportuaire et Relay@ADP et considère depuis exercer le contrôle exclusif sur ces deux entités ainsi que sur MZLZ-TRGOVINA D.o.o (Société de Distribution Aéroportuaire Croatie). Comptabilisées précédemment selon la méthode de la mise en équivalence, ces sociétés sont consolidées par intégration globale depuis avril 2019

⁸ Chiffre d'affaires des boutiques côté pistes divisé par le nombre de passagers au départ (CA/Pax)

⁹ Réalisé avec des tiens (hors Groupe)

Point à date sur la situation liée à la pandémie de Covid-19

Entre les 1^{er} et 14 avril 2020, la baisse du trafic passagers et du nombre de mouvements avions s'est accélérée sur les plates-formes parisiennes, avec une évolution respective estimée de - 98,0 % et de - 93,8 % par rapport à la période comprise entre les 1^{er} et 14 avril 2019¹.

Les hypothèses de trafic 2020² du Groupe ADP publiées le 10 février 2020, de même que les prévisions d'EBITDA 2020 et les objectifs financiers 2016-2020 du plan Connect 2020 (trafic, EBITDA, ROCE régulé), ont été considérés par le Groupe comme n'étant plus valables³.

L'impact de la baisse de l'activité sur les résultats annuels 2020 du groupe ne peut être précisément évalué à ce stade compte tenu de l'incertitude sur les modalités et le calendrier de retour à la normale du trafic dans les différentes zones géographiques.

Les décisions des autorités européennes ou étrangères, relatives notamment à la fermeture et à la réouverture de certains faisceaux de trafic, ont eu ou auront une incidence forte sur la situation des plates-formes aéroportuaires du Groupe. De plus, la décision d'un moratoire sur les créneaux aériens prise par les autorités européennes le 26 mars 2020 a accéléré la chute du trafic dans la mesure où elle a permis aux compagnies aériennes de ne plus opérer certains vols sans pour autant perdre les créneaux correspondant.

L'impact global sur l'année 2020 dépendra à la fois de la durée de l'épisode viral et de ses conséquences sur l'économie en général et sur le transport aérien en particulier. Il dépendra également de la vitesse à laquelle l'activité reprendra après cet épisode. On ne peut qu'espérer que la reprise se fasse graduellement à partir de juin après un second trimestre qui devrait être encore très affecté par la crise.

Le Groupe ADP a examiné une analyse de sensibilité fondée sur une baisse du trafic de Paris Aéroport et des autres plates-formes gérées par Airport International Group et TAV Airports comprise entre -55 % et -65% environ entre les mois d'avril et décembre 2020. Dans ces conditions, l'impact sur le chiffre d'affaires consolidé du groupe serait d'environ 2 à 2,5 milliards d'euros. Les hypothèses de cette analyse de sensibilité peuvent s'avérer différentes et sont, en tout état de cause, sujettes à des risques et des aléas.

Il n'est pas possible à ce stade de décliner de manière pertinente cette analyse de sensibilité sur l'EBITDA du groupe. Le Groupe ADP rappelle par ailleurs qu'il a engagé un **important plan d'optimisation opérationnel et financier**. Ce plan a notamment pour but de réduire les coûts supportés par le Groupe ADP mais également de tenir compte de la situation de ses clients compagnies aériennes et de ses prestataires.

Ce plan prend tout d'abord la forme de **fermetures d'infrastructures** au trafic commercial sur les plates-formes parisiennes et internationales. S'agissant de Paris-Charles de Gaulle, depuis le 30 mars 2020, seuls les terminaux A, C, 2E Hall K et 2F sont ouverts afin d'opérer l'ensemble des vols commerciaux. S'agissant de Paris-Orly, le trafic commercial est suspendu temporairement depuis le 1^{er} avril 2020. S'agissant des plates-formes du Groupe ADP à l'international⁴, seuls trois aéroports gérés par TAV Airports restent encore ouverts aux vols commerciaux, quoique partiellement (Ankara, Antalya et Izmir). Les autres aéroports du groupe, à l'exception de l'aéroport de Liège, sont soit fermés soit soumis à des fortes contraintes opérationnelles.

Dans ce cadre, le Groupe ADP s'est engagé dans un **important plan de stabilisation de la situation financière du groupe** avec un objectif de réduction des charges courantes de l'année 2020 de l'ordre de 270 M€, hors économies supplémentaires liées au recours à l'activité partielle au sein d'Aéroports de Paris. Seules les dépenses liées au bon fonctionnement de l'entreprise, garantissant la sûreté et la sécurité des opérations et celles de ses clients compagnies aériennes et passagers, seront engagées. Par ailleurs, le recours à l'activité partielle de ses salariés a été mis en œuvre à compter du 23 mars. Celle-ci porte sur environ 70 % des effectifs d'Aéroports de Paris. La baisse attendue des dépenses liée à cette mesure est estimée entre 20 et 25 M€ par mois.

S'agissant des investissements 2020, le groupe ADP prépare un plan d'adaptation et de rationalisation de ses travaux pour tenir compte de sa situation financière et de la disponibilité des entreprises prestataires.

Enfin, dans le respect des règles applicables, ce plan inclut des **mesures d'accompagnement** en faveur des compagnies aériennes et des contreparties du Groupe ADP, particulièrement affectées par les effets de l'épidémie. Ainsi, le Groupe ADP a suspendu depuis le 16 mars 2020 les redevances de stationnement pour les avions immobilisés sur les plates-formes parisiennes du fait de la crise. Les loyers et charges locatives des locaux inoccupés et situés dans les terminaux fermés ne seront pas dus pendant la période de fermeture de ces derniers. Dans la mesure de ses possibilités et en tenant compte de sa propre situation de trésorerie, le Groupe ADP a pris en compte les difficultés rencontrées par ses clients affectés par les effets de l'épidémie pour adapter les conditions de paiement qui leur sont applicables.

Le Groupe ADP disposait d'une **trésorerie** s'élevant à 1 400 M€ le 31 mars 2020. Aéroports de Paris a depuis procédé à l'émission le 2 avril 2020 d'un emprunt obligataire d'un montant de 2,5 milliards d'euros (soit une première tranche de 1 milliard d'euros à échéance 2026 et une seconde tranche de 1,5 milliard d'euros à échéance 2030). Le Groupe ADP dispose ainsi d'une trésorerie robuste lui permettant à la fois de faire face à ses prochaines échéances mais aussi de disposer de moyens de réaction et d'adaptation importants dans le contexte sanitaire et économique exceptionnel actuel. Compte tenu de sa trésorerie disponible et du succès de l'emprunt, le groupe n'anticipe pas de difficultés de trésorerie à court terme, ni de difficultés de financement à moyen ou à long terme.

¹ Sources : TARMAC pour le trafic de la période comprise entre le 1^{er} et le 4 avril 2020 et SARIA pour le trafic de la période comprise entre le 5 et le 14 avril 2020. Bien que le trafic de la journée du 29 février 2020 (année bissextile) ait été de 233 kPax, le trafic de Paris Aéroport pour la période comprise entre le 1^{er} janvier et le 14 avril 2020 est inférieur de 9,1 millions de passagers à celui portant sur la période comprise entre le 1^{er} janvier et le 14 avril 2019

² Cf. communiqué de presse des résultats annuels 2019 publié le 10 février 2020

³ Cf. communiqué de presse du 16 mars 2020 - Coronavirus : le Groupe ADP engage un plan d'optimisation opérationnel et financier – et le chapitre 11 du document d'enregistrement universel 2019 mis à disposition le 23 mars 2020

⁴ À l'international, le point de rupture a été entre le 23 février (Amman) et le 13 mars (aéroports turcs).

Chiffre d'affaires consolidé du premier trimestre de l'année 2020 – Evolution par segment

Activités aéronautiques – Plates-formes franciliennes

(en millions d'euros)	3M 2020	3M 2019	2020/2019
Chiffre d'affaires	376	442	- 15,0 %
Redevances aéronautiques	210	253	- 17,0 %
<i>Redevances passagers</i>	124	155	- 20,4 %
<i>Redevances atterrissage</i>	51	59	- 12,7 %
<i>Redevances stationnement</i>	35	39	- 9,9 %
Redevances spécialisées	49	61	- 19,3 %
Revenus liés à la sûreté et à la sécurité aéroportuaire	108	120	- 9,6 %
Autres produits	9	9	- 0,4 %

Sur le 1^{er} trimestre de l'année 2020, le chiffre d'affaires du segment Activités aéronautiques, qui se rapporte aux seules activités parisiennes, est en baisse de 15,0 %, à 376 millions d'euros.

Au 1^{er} trimestre 2020, la baisse du **chiffre d'affaires du segment activités aéronautiques** (-15%) ne varie pas dans la même proportion que le trafic de passagers sur la période (-20,0%), du fait notamment de la rigidité des revenus liés à la sûreté et à la sécurité aéroportuaires, compte tenu des coûts fixes.

Le produit des **redevances aéronautiques** (redevances par passager, d'atterrissage et de stationnement) est en baisse de 17,0 %, à 210 millions d'euros, sous l'effet de la baisse du trafic de passagers par rapport au 1^{er} trimestre 2019.

Pour rappel, le Groupe ADP a suspendu à compter du 16 mars 2020 les redevances de stationnement pour les avions immobilisés sur les plates-formes parisiennes du fait de la crise liée au CoVid-19¹.

Le produit des **redevances spécialisées** est en baisse à 49 millions d'euros sous l'effet de la baisse du trafic de passagers.

Les revenus liés à la sûreté et à la sécurité aéroportuaires sont en baisse à 108 millions d'euros, en lien avec la baisse du trafic de passagers et en conséquence de la mise en place d'un dispositif prévu par la loi de finances appliquée depuis avril 2019 (- 7 millions d'euros). Pour mémoire, ce dispositif est instauré par l'article 179 de la loi n°2018-1317 du 28 décembre 2018 de finances et laisse à la charge d'Aéroports de Paris 6 % des coûts de sûreté aéroportuaire jusqu'alors couverts intégralement par le produit de la taxe d'aéroport.

Les **autres produits** sont constitués notamment de refacturations à la Direction des Services de la Navigation Aérienne, de locations liées à l'exploitation des aérogares et d'autres prestations de travaux réalisées pour des tiers. Ils sont quasi stables sur le premier trimestre 2020, à 9 millions d'euros.

Commerces et services – Plates-formes franciliennes

(en millions d'euros)	3M 2020	3M 2019	2020/2019
Chiffre d'affaires	297	248	+ 19,8 %
Activités commerciales	182	111	N/A
<i>Société de Distribution Aéroportuaire</i>	133	N/A	N/A
<i>Relay@ADP</i>	15	N/A	N/A
<i>Autres Boutiques et Bars et Restaurants</i>	17	N/A	N/A
<i>Publicité</i>	9	10	- 8,1 %
<i>Autres produits</i>	8	8	+ 1,5 %
Parcs et accès	37	40	- 8,2 %
Prestations industrielles	34	40	- 14,0 %
Recettes locatives	36	37	- 3,6 %
Autres produits	7	19	- 63,6 %

Sur le 1^{er} trimestre de l'année 2020, le chiffre d'affaires du segment Commerces et services, qui se rapporte aux seules activités parisiennes, augmente de 19,8 %, à 248 millions d'euros. Hors intégrations globales de Société de Distribution Aéroportuaire et de Relay@ADP, le chiffre d'affaire du segment serait en baisse de 16,7 %.

¹ Voir communiqué de presse du 16 mars 2020 - Coronavirus : le Groupe ADP engage un plan d'optimisation opérationnel et financier

Le **chiffre d'affaires des activités commerciales**¹ se compose des revenus perçus sur les boutiques côté pistes et côté ville, les bars et restaurants, les activités banques et change et les loueurs de voitures ainsi que le chiffre d'affaires lié à la publicité.

Sur le 1^{er} trimestre 2020, le chiffre d'affaires des activités commerciales s'élève à 182 millions d'euros du fait de :

- ◆ l'intégration globale à compter d'avril 2019 de Société de Distribution Aéroportuaire, dont le chiffre d'affaires s'élève à 133 millions d'euros, et de Relay@ADP, dont le chiffre d'affaires s'élève à 15 millions d'euros ;
- ◆ la Publicité qui voit son chiffre d'affaires réduit avec la baisse du trafic aérien, le retrait des annonceurs asiatiques sur le premier trimestre et la fermeture des terminaux sur la fin du mois de mars.

A périmètre comparable, le chiffre d'affaires des activités commerciales sur le 1^{er} trimestre est en baisse de - 23,8 % par rapport à la même période en 2019, pour un trafic en recul de - 21,6 %. Ce recul se décompose en 3 périodes distinctes :

- un mois de janvier 2020 en croissance très soutenue, marqué notamment par une performance exceptionnelle sur le Luxe ;
- un mois de février 2020 marqué par les premiers signes de crise, et notamment la très forte décroissance des vols à destination de la Chine ;
- un mois de mars 2020 en très forte baisse avec la décroissance massive du trafic et l'interdiction d'ouverture des commerces non essentiels à compter du 15 mars 2020.

Le CA/Pax² des boutiques en zone réservée progresse de + 3,5 % sur le 1^{er} trimestre 2020 pour atteindre 20,0€, comprenant notamment une progression à deux chiffres sur le Luxe.

Dès le 6 avril, 99% des effectifs de Société de Distribution Aéroportuaire sont soit en congés de tout type (congés payés, RTT, récupération...) soit au chômage partiel.

Le chiffre d'affaires des **parkings** est en baisse (-8,2 %), à 37 millions d'euros.

Le chiffre d'affaires des **prestations industrielles** (fourniture d'électricité et d'eau) est en baisse de 14,0 %, à 34 millions d'euros.

Les **recettes locatives** (locations de locaux en aéroports) sont en baisse de 3,6 % à 36 millions d'euros.

Les **recettes des autres produits** (essentiellement constitués de prestations internes) diminuent de 12 millions d'euros, à 7 millions d'euros, en raison notamment d'une baisse de 11 millions d'euros sur les travaux du projet Société du Grand Paris.

Immobilier – Plates-formes franciliennes

(en millions d'euros)	3M 2020	3M 2019	2020/2019
Chiffre d'affaires	83	80	+ 2,8 %
Chiffre d'affaires externe	70	67	+ 3,2 %
<i>Terrains</i>	29	29	+ 1,1 %
<i>Bâtiments</i>	18	17	+ 6,5 %
<i>Autres</i>	22	22	+ 0,7 M €
Chiffre d'affaires interne	12	12	- 1,6 %
Autres	1	1	+ 0,3 M €

Sur le 1^{er} trimestre de l'année 2020, le chiffre d'affaires du segment Immobilier, qui se rapporte aux seules activités parisiennes, est en hausse de 2,8 %, à 83 millions d'euros.

Le **chiffre d'affaires externe**³ est en hausse de 3,2 %, à 70 millions d'euros, porté par l'effet année pleine des contrats signés en 2019.

Le **chiffre d'affaires interne** est stable à 12 millions d'euros.

¹ Voir le chapitre 8 du document d'enregistrement universel 2019 mis à disposition le 23 mars 2020

² Chiffre d'affaires des boutiques côté pistes divisé par le nombre de passagers au départ (CA/Pax)

³ Réalisé avec des tiers (hors Groupe)

International et développements aéroportuaires

(en millions d'euros)	3M 2020 ⁽¹⁾	3M 2019 ⁽¹⁾⁽²⁾	2020/2019 ⁽²⁾
Chiffre d'affaires	182	219	- 16,8 %
ADP International	62	69	- 10,2 %
dont AIG	45	53	- 15,9 %
dont ADP Ingénierie	14	11	+ 28,2 %
TAV Airports	118	149	- 21,2 %
Société de Distribution Aéroportuaire Croatie	2	-	N/A

(1) Ces données prennent en compte l'intégration globale des résultats de MZLZ-TRGOVINA D.o.o (Société de Distribution Aéroportuaire Croatie) à partir d'avril 2019

(2) Le chiffre d'affaires consolidé de 1 080 millions d'euros au 31 mars 2019 qui a été publié le 26 avril 2019 a été retraité afin de prendre en compte, conformément à la norme comptable IFRS 5, l'arrêt de l'activité de l'aéroport d'Istanbul Atatürk à partir du 6 avril 2019. Le chiffre d'affaires consolidé retraité n'intègre donc pas le chiffre d'affaires de l'aéroport d'Istanbul Atatürk au titre de 2019. Pour mémoire, le chiffre d'affaires relatif à l'aéroport d'Istanbul Atatürk s'élevait à 115 millions d'euros pour le 1^{er} trimestre 2019

Sur les 3 premiers mois de l'année 2020, le **chiffre d'affaires du segment International et développements aéroportuaires** s'élève à 182 millions d'euros, en baisse de 16,8 % par rapport à 2019 du fait principalement de :

- ◆ la baisse du chiffre d'affaires d'AIG pour 8 millions d'euros, à 45 millions d'euros, s'expliquant principalement par la baisse des redevances passagers pour 6 millions d'euros du fait de la baisse du trafic enregistrée à Amman (- 21,1 %) et de celle du chiffre d'affaires des boutiques en zone réservée (- 2 millions d'euros) et ce, malgré un effet positif de change ;
- ◆ la baisse du chiffre d'affaires de TAV Airports pour 32 millions d'euros, à 118 millions d'euros, s'expliquant principalement par :
 - BTA (société spécialisée dans les bars et restaurants) pour - 17 millions d'euros et TAV OS (société spécialisée dans la gestion des salons en aéroport) pour - 6 millions d'euros, à la suite notamment de la fermeture de l'aéroport d'Istanbul Atatürk en avril 2019 ;
 - TAV Géorgie (société gestionnaire des aéroports de Tbilissi et Batumi) pour - 8 millions d'euros à la suite notamment de la baisse du trafic enregistré (- 38,5 % par rapport au 1^{er} trimestre 2019) mais aussi des restrictions aériennes imposées depuis juillet 2019 par la Russie vers et depuis la Géorgie.

Le chiffre d'affaires d'**ADP Ingénierie** est en hausse de 3 millions d'euros et s'élève à 14 millions d'euros. A fin mars 2020, le carnet de commandes d'ADP Ingénierie s'élève à 78 millions d'euros (contre 79 millions d'euros à fin mars 2019).

Autres activités

(en millions d'euros)	3M 2020	3M 2019	2020/2019
Chiffre d'affaires	35	40	- 11,7 %
Hub One	34	35	- 3,6 %
Autres	1	5	N/A

Sur les trois premiers mois de l'année 2020, le **chiffre d'affaires du segment Autres activités** est en baisse de 11,7 %, à 35 millions d'euros, principalement en raison de la non-reconduction de certaines études réalisées au titre de CDG Express.

Principaux faits marquants depuis la publication des résultats annuels 2019, le 10 février 2020

Evolution du trafic sur le 1^{er} trimestre de l'année 2020

◆ Trafic Groupe pondéré des taux de participation :

Trafic Groupe (en millions de passagers)	Trafic Groupe @100%	Participations du Groupe ADP ⁽¹⁾	Trafic pondéré (M Pax) ⁽²⁾	Variation 2020/ 2019 ⁽³⁾
Paris Aéroport (CDG+ORY)	18,8	@ 100%	18,8	-20,9%
Zagreb	0,5	@ 20,8%	0,1	-20,0%
Jeddah-Hajj	1,4	@ 5%	0,1	-24,8%
Amman	1,5	@ 51%	1,5 (@100%)	-21,1%
Maurice	0,9	@ 10%	0,1	-11,9%
Conakry	0,1	@ 29%	0,0	-10,9%
Santiago du Chili	6,1	@ 45%	2,8	-12,5%
Madagascar	0,2	@ 35%	0,1	-12,6%
New Delhi - GMR Airports ⁽⁴⁾	3,5	@ 16%	0,9	N/A
Hyderabad - GMR Airports ⁽⁴⁾	1,0	@ 15,7%	0,3	N/A
Cebu - GMR Airports ⁽⁴⁾	0,4	@ 10 %	0,0	N/A
Antalya - TAV Airports	2,4	@ 23,1%	2,4 (@100%)	-15,9%
Ankara Esenboga - TAV Airports	2,5	@ 46,1%	2,5 (@100%)	-28,5%
Izmir - TAV Airports	2,2	@ 46,1%	2,2 (@100%)	-21,7%
Autres plates-formes - TAV Airports ⁽⁵⁾	3,6	@ 46,1%	3,6 (@100%)	-22,5%
TOTAL GROUPE (excl. Atatürk)	44,5		35,1	-18,0%
Istanbul Atatürk - TAV Airports	0,0	@ 46,1%	0,0 (@100%)	N/A
TOTAL GROUPE (incl. Atatürk)	44,5		35,1	-39,5%

(1) Directe ou indirecte

(2) Le trafic total est calculé selon la méthode suivante : le trafic des aéroports qui font l'objet d'une intégration globale est comptabilisé à 100 %. Le trafic des autres aéroports est comptabilisé au prorata du pourcentage de détention par le Groupe ADP. Le trafic des aéroports de TAV Airports est pris en compte à 100 % conformément aux pratiques de communication financière de TAV Airports

(3) Variation du trafic 2020 par rapport à 2019

(4) Depuis le 1^{er} mars 2020, les aéroports de Delhi International Airport Limited (DIAL), Hyderabad International Airport Limited (GHIAL) et de Mactan-Cebu International Airport sont intégrés au calcul du trafic du groupe, à la suite de la signature d'un accord portant sur l'achat, sous certaines conditions, d'une participation de 49% de la société GMR Airports (voir le communiqué de presse du 20 février 2020) et d'une première prise de participation de 24,99 % du capital social de GMR Airports le 26 février 2020 (voir le communiqué de presse du 26 février 2020)

(5) Turquie (Milas-Bodrum & Gazipaşa), Croatie (Zagreb), Arabie Saoudite (Médine), Tunisie (Monastir & Enfidha), Géorgie (Tbilissi & Batumi), et Macédoine (Skopje & Ohrid)

◆ Trafic à Paris Aéroport

Sur le 1^{er} trimestre de l'année 2020, le trafic de Paris Aéroport est en baisse de 20,9 %, avec un total de 18,8 millions de passagers accueillis - dont 13,1 millions à Paris-Charles de Gaulle (- 20,5 %) et 5,7 millions à Paris-Orly (- 22,0 %).

La répartition géographique se décompose comme suit :

- le trafic international (hors Europe) est en baisse (- 18,1 %) du fait d'une décroissance sur l'ensemble des faisceaux : Asie-Pacifique (- 34,4 %), Afrique (- 16,7 %), Moyen-Orient (- 16,5 %), Amérique du Nord (- 16,0 %), Amérique Latine (- 13,8 %) et DOM-COM (- 7,9 %),
- le trafic Europe (hors France) est en diminution de 23,8 %,
- le trafic France est en décroissance de 21,1 %.

Répartition géographique Paris Aéroport	Variation T1 2020 / T1 2019	Part dans le trafic total au T1 2020
France	- 21,1 %	15,5 %
Europe	- 23,8 %	40,1 %
Autre international	- 18,1 %	44,4 %
<i>Dont</i>		
Africaine	- 16,7 %	12,7 %
Amérique du Nord	- 16,0 %	9,6 %
Amérique Latine	- 13,8 %	4,1 %
Moyen Orient	- 16,5 %	5,9 %
Asie-Pacifique	- 34,4 %	5,9 %
DOM-COM	- 7,9 %	6,1 %
Total Paris Aéroport	- 20,9 %	100 %

Le nombre de passagers en correspondance est en baisse de 19,3 %. Le taux de correspondance s'est établi à 25,4 %, en augmentation de 0,7 point par rapport au 1^{er} trimestre de l'année 2019. Le taux de remplissage est en baisse de 5,3 points, à 79,0 %. Le nombre de mouvements d'avions (136 903) est en baisse de 15,8 %.

Groupe ADP réalise la première étape de la prise de participation de 49 % dans GMR Airports, groupe aéroportuaire indien

Le 20 février 2020, le Groupe ADP a signé un accord portant sur le rachat, sous certaines conditions, d'une participation de 49 % dans GMR Airports. Depuis le 26 février 2020, le Groupe ADP détient 24,99 % de GMR Airports, a intégré à ce titre le Conseil d'administration de cette société et dispose de droits de gouvernance très étendus. La seconde étape de la prise de participation, pour 24,01 %, devrait intervenir dans les prochains mois.

Information concernant la notation de crédit long terme relative à Aéroports de Paris

Le 25 mars 2020, Aéroports de Paris a pris acte de la décision de l'agence de notation Standard and Poor's de réviser la notation de crédit long terme de l'entreprise en raison de la baisse du trafic en lien avec l'épidémie de CoVid-19. Cette notation est désormais A, avec une perspective négative tandis qu'elle était A+ avec une perspective négative depuis le 27 février 2020.

Emprunt obligataire de 2,5 milliards d'euros

Le 2 avril 2020, Aéroports de Paris a perçu le 2 avril 2020 le produit de l'émission de l'emprunt obligataire qu'elle a lancé le 26 mars 2020 pour un montant de 2,5 milliards d'euros en deux tranches :

- une première tranche de 1 milliard d'euros à échéance 2026 avec un taux annuel de 2,125 % et
- une seconde tranche de 1,5 milliard d'euros à échéance 2030 avec un taux annuel de 2,75 %.

Le Groupe ADP a demandé au Conseil d'Etat l'annulation de l'avis publié le 27 février 2020 par l'ART sur le CMPC

L'Autorité de régulation des transports (l'ART) a publié le 27 février 2020 son avis sur le coût moyen pondéré du capital (CMPC) d'Aéroports de Paris dans le cadre de sa proposition de contrat de régulation économique pour la période 2021-2025. Cet avis retient une fourchette de CMPC pour le périmètre régulé comprise entre 2 % et 4,1 %, en deçà de l'hypothèse du CMPC de 5,6 % figurant dans le dossier public de consultation du CRE publié le 2 avril 2019.

Le Groupe ADP ne partage ni la méthode, ni les hypothèses, ni les conclusions retenues par l'ART dans son appréciation du CMPC et considère comme solides le modèle et les hypothèses du dossier public de consultation qui se fonde sur des données financières et données de marché disponibles comparables comme l'exigent les textes applicables.

Le Groupe ADP a engagé devant le Conseil d'Etat, le 3 avril 2020, un recours tendant à l'annulation de l'avis publié par l'ART le 27 février 2020. Le recours est en cours d'instruction.

Distribution du dividende et éléments de mise à jour concernant l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires

Pour préserver les marges de manœuvre de l'entreprise dans une crise dont l'on ne connaît pas la durée et à la demande de l'Etat, le conseil d'administration d'Aéroports de Paris a décidé de soumettre au vote de la prochaine assemblée générale annuelle prévue le 12 mai 2020 le versement d'un dividende total de 69 264 101,90 euros¹. Ce montant correspond à l'acompte sur dividende de 0,70 euro versé pour chaque action ayant eu droit au dividende le 10 décembre 2019 (à comparer avec le projet de versement d'un dividende de 3,70 euros annoncé précédemment²). Il n'est donc pas proposé de verser le solde du dividende au titre de l'exercice 2019. Seul l'acompte de 0,70 € du dividende au titre de l'exercice 2019 restera acquis.

Par ailleurs, en raison des mesures de confinement adoptées par le Gouvernement français, le conseil d'administration d'Aéroports de Paris, réuni le 25 mars 2020, a décidé dans la mesure où la réglementation applicable le lui permettait, d'autoriser la société à tenir son assemblée générale, à huis clos, en dehors la présence physique de ses actionnaires, au siège social de la Société, le 12 mai 2020. Les actionnaires sont invités à voter par correspondance, donner pouvoir au Président de l'Assemblée ou à personne dénommée, par voie postale ou par voie électronique, préalablement à l'Assemblée³.

¹ Cf. communiqué de presse du 31 mars 2020 - Eléments de mise à jour concernant l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires et notamment la distribution du dividende

² Cf. communiqué de presse du 10 février 2020 sur les résultats 2019

³ Cf. communiqué du 20 avril 2020 sur l'information relative à l'assemblée générale des actionnaires de la société Aéroports de Paris

Prochains événements

Une conférence téléphonique se tiendra ce jour à 8h30 (heure de Paris) et sera retransmise en direct sur notre site internet. La présentation est disponible sur le site internet : finance.groupeadp.fr

- ◆ Ecoute en direct
 - Depuis la France : + 33 (0)1 76 77 22 57
 - Depuis l'international : +44 (0)33 0336 9411
 - Code de confirmation : 6878820

- ◆ Prochaine publication de **trafic** :
 - Vendredi 15 mai 2020 : Trafic du mois d'avril 2020
 -
- ◆ Assemblée générale des actionnaires : Mardi 12 mai 2020
- ◆ Prochaine publication des **résultats** :
 - Lundi 27 juillet 2020 (après fermeture des marchés) : Résultats semestriels 2020

Contact

Relations Investisseurs

Audrey Arnoux : +33 6 61 27 07 39 + 33 1 74 25 70 64 – invest@adp.fr

Presse

Lola Bourget : + 33 1 74 25 23 23

Site internet

finance.groupeadp.fr

Relations Investisseurs : Audrey Arnoux, responsable des Relations Investisseurs +33 6 61 27 07 39 – invest@adp.fr

Contact presse : Lola Bourget, responsable du Pôle Médias et Réputation +33 1 74 25 23 23

Le Groupe ADP aménage et exploite des plates-formes aéroportuaires parmi lesquelles Paris-Charles de Gaulle, Paris-Orly et Paris-Le Bourget. En 2019, le groupe a accueilli sous sa marque Paris Aéroport, plus de 108 millions de passagers sur Paris-Charles de Gaulle et Paris-Orly, 2,2 millions de tonnes de fret et de courrier et près de 127 millions de passagers au travers d'aéroports gérés à l'étranger. Bénéficiant d'une situation géographique exceptionnelle et d'une forte zone de chalandise, le groupe poursuit une stratégie de développement de ses capacités d'accueil et d'amélioration de sa qualité de services et entend développer les commerces et l'immobilier. En 2019, le chiffre d'affaires du groupe s'est élevé à 4 700 millions d'euros et le résultat net à 588 millions d'euros.

Aéroports de Paris SA au capital de 296 881 806 euros. Siège social : 1 rue de France, Tremblay-en-France 93290. RCS Bobigny 552 016 628.